

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Démolition complète de trois bâtiments en dehors des périodes sensibles

.....

.....

.....

Altération Préciser :

.....

.....

Dégradation Préciser :

.....

.....

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Master Gestion de la faune sauvage

Formation continue en biologie animale Préciser : BTSA Gestion et Protection de la Nature

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : 11/2023-02/2024,
09/2024-01/2025,09/2025-02/2026

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Bourgogne

Départements : Nièvre

Cantons :

Communes : Nevers (6/10 et 13 impasse Louis Stévenot)

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

.....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Compensation par l'installation de gîtes et nicheris. Les nicheris à Moineau domestique seront disposés de préférence dans les habitats existants (haie, arbre isolé). Des sites sont d'ores et déjà identifiés pour les chiroptères et les Martinets noirs et sont ... en cours de discussion. La pose de l'ensemble des dispositifs est prévue à l'automne/hiver 2023/2024.

Suivi en phase chantier, sensibilisation des entreprises et obstruction des entrées potentielles pour les chiroptères.

.....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

.....

.....


Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Suivi écologique des gîtes et nicheris à N+1, +2 et +5

.....

.....

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Paris
le 22/11/2022
Votre signature 

1001 VIES HABITAT
Céline KHELLI
Chef de Programmes